

Sèche-serviettes  
Solaire photovoltaïque  
Chauffage central  
Aspirateurs centralisés  
Chauffage électrique  
Luminaires LED  
Sèche-serviettes  
Solaire photovoltaïque  
Chauffage central  
Aspirateurs centralisés  
Chauffage électrique



## Luminaires contemporains



Luminaires LED  
Sèche-serviettes  
Solaire photovoltaïque  
Chauffage central  
Aspirateurs centralisés  
Chauffage électrique

## Lampes LED Cinier

Printemps 2015



# Qui sommes-nous ?

## Un distributeur spécialisé

SCDI est une société suisse de distribution de matériel électrotechnique. Les produits que nous distribuons sont rigoureusement sélectionnés pour leur qualité et leur fiabilité. C'est cela qui fait notre succès depuis 1972!

## De nombreux partenaires

SCDI est le fournisseur des électriciens dans toute la Suisse romande. Ils sont chargés de réaliser l'installation du matériel de manière conforme et professionnelle.

## Service après-vente

Vous pouvez compter sur nous pour réparer votre luminaire en cas de panne. En option, vous avez même la possibilité d'étendre votre garantie SCDI de 2 à 4 années!

## Table des matières

Qui sommes-nous ?	1
<b>Collection Luminaire LED LT Cinier</b>	<b>3-12</b>
- Références	4-6
- LT Unis	7
- LT Edo	7
- LT Scandola	8
- LT Sculptural	8
- LT Oriental	9
- LT Atlantis	9
- LT Hawaii	10
- LT Barcelona	10
- LT Duo	11
- LT Trio	11
- LT Miré	12
- LT Lubois	12
Conditions générales	13





## Luminaires LED Cinier

Composée de 600 LED haute performance, l'applique Cinier LT assure un **éclairage indirect puissant** et un **design unique**.

Le jour, l'applique murale est une **sculpture contemporaine en pierre Olycale**. Le soir, elle est sublimée par 600 LED.

**A l'arrière de la sculpture**, 300 LED blanches haute performance sont intégrées afin de fournir un éclairage puissant, indirect et économique.

**A l'intérieur du cache en acier thermolaqué** (noir ou blanc), 300 LED blanches ou RGB multi-couleurs (en option) sont intégrées. Elles affleurent les reliefs de la sculpture et lui donnent un effet 3D au design unique.

Une **télécommande** permet de régler la luminosité ainsi que les couleurs de la lampe !

L'applique Cinier LT assure une puissance d'éclairage de 3'000 à 5'400 lumens pour une puissance absorbée de 40 à 100 watts (équivalant à 400 watts halogène).

De plus, ces LED permettent d'économiser **75% d'énergie**.

**Prévoir une alimentation de 230 V. Fonctionne en courant 24 V DC (transformateur 24 V intégré à l'applique).**



Miré, LT MIRE 230



Duo, LT DUO



Unis, LT UNIS



*Sculptural, LT SCUL 104-42*



*2 x Trio, LT TRIO*



*Trio, LT TRIO*



Atlantis, LT ATLA 104-42



Barcelona, LT BARC 104-42

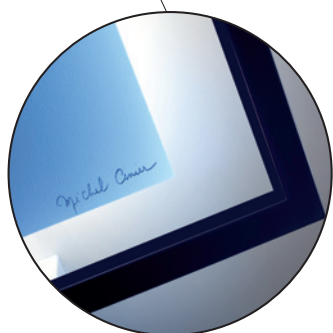
L'installation doit être réalisée dans les règles de l'art et consciencieusement, par un installateur-électricien agréé. Veuillez vous assurer qu'un point d'alimentation de 230V existe à l'endroit où vous souhaitez installer votre lampe.



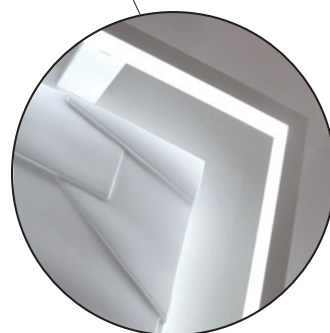
Lubois, LT LUB 260



## LT Unis



## LT Edo

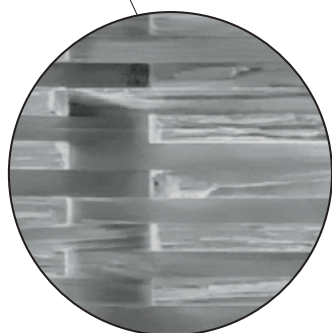
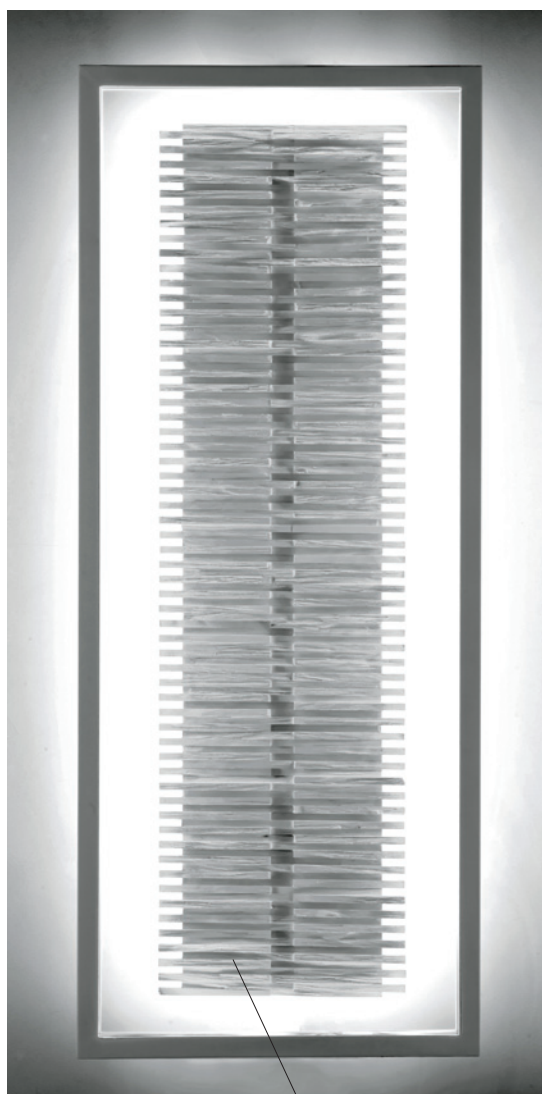


En standard, les LED sont de couleur blanche. Vous pouvez choisir entre du blanc neutre et du blanc chaud. Veuillez aussi nous préciser, lors de votre commande, si vous souhaitez un cadre blanc ou noir.

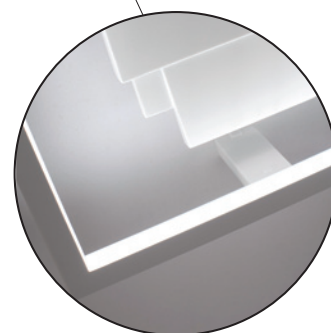
Modèle	Référence	Lumens	Puissance absorbée watt	Largeur mm	Hauteur mm	Profondeur mm	Poids kg	Prix CHF hors TVA	Prix CHF incl. TVA
LT Unis	LT UNIS 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	1'564.81	1'690.00
LT Edo	LT EDO 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	1'750.00	1'890.00
En option	LT RGB	LED en couleurs RGB						185.19	200.00
Extension de garantie SCDI	GARANTIE 4	La garantie passe de 2 à 4 années (pièces et main-d'œuvre)						10% du prix catalogue	

TVA : 8%. Tarif public indicatif non contractuel. En raison de l'évolution de la technique, sont réservées les possibilités de modifier le matériel et les prix, sans préavis. Vente selon nos conditions générales en vigueur au moment de la livraison.

## LT Scandola



## LT Sculptural



En standard, les LED sont de couleur blanche. Vous pouvez choisir entre du blanc neutre et du blanc chaud. Veuillez aussi nous préciser, lors de votre commande, si vous souhaitez un cadre blanc ou noir.

Modèle	Référence	Lumens	Puissance absorbée watt	Largeur mm	Hauteur mm	Profondeur mm	Poids kg	Prix CHF hors TVA	Prix CHF incl. TVA	
LT Scandola	LT SCAN 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	1'750.00	1'890.00	
LT Sculptural	LT SCUL 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	1'750.00	1'890.00	
En option	LT RGB	LED en couleurs RGB							185.19	200.00
Extension de garantie SCDI	GARANTIE 4	La garantie passe de 2 à 4 années (pièces et main-d'œuvre)							10% du prix catalogue	

TVA : 8%. Tarif public indicatif non contractuel. En raison de l'évolution de la technique, sont réservées les possibilités de modifier le matériel et les prix, sans préavis. Vente selon nos conditions générales en vigueur au moment de la livraison.

## LT Oriental



## LT Atlantis



En standard, les LED sont de couleur blanche. Vous pouvez choisir entre du blanc neutre et du blanc chaud. Veuillez aussi nous préciser, lors de votre commande, si vous souhaitez un cadre blanc ou noir.

Modèle	Référence	Lumens	Puissance absorbée watt	Largeur mm	Hauteur mm	Profondeur mm	Poids kg	Prix CHF hors TVA	Prix CHF incl. TVA
LT Oriental	LT ORIE 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	1'750.00	1'890.00
LT Atlantis	LT ATLA 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	21.0	2'027.78	2'190.00
En option	LT RGB	LED en couleurs RGB						185.19	200.00
Extension de garantie SCDI	GARANTIE 4	La garantie passe de 2 à 4 années (pièces et main-d'œuvre)						10% du prix catalogue	

TVA : 8%. Tarif public indicatif non contractuel. En raison de l'évolution de la technique, sont réservées les possibilités de modifier le matériel et les prix, sans préavis. Vente selon nos conditions générales en vigueur au moment de la livraison.

## LT Hawaii



## LT Barcelona



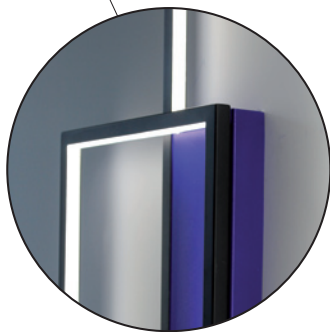
D'autres motifs peuvent être réalisés. Consultez-nous pour découvrir les LT Pièces Uniques.

En standard, les LED sont de couleur blanche. Vous pouvez choisir entre du blanc neutre et du blanc chaud. Veuillez aussi nous préciser, lors de votre commande, si vous souhaitez un cadre blanc ou noir.

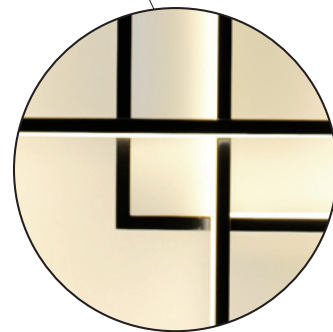
Modèle	Référence	Lumens	Puissance absorbée watt	Largeur mm	Hauteur mm	Profondeur mm	Poids kg	Prix CHF hors TVA	Prix CHF incl. TVA	
LT Hawaii	LT HAWA 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	2'027.78	2'190.00	
LT Barcelona	LT BARC 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	2'027.78	2'190.00	
LT Pièces Uniques	LT PUNI 104-42	5400	0 à 70	420	1040	127	10.5	2'027.78	2'190.00	
En option	LT RGB	LED en couleurs RGB							185.19	200.00
Extension de garantie SCDI	GARANTIE 4	La garantie passe de 2 à 4 années (pièces et main-d'œuvre)							10% du prix catalogue	

TVA : 8%. Tarif public indicatif non contractuel. En raison de l'évolution de la technique, sont réservées les possibilités de modifier le matériel et les prix, sans préavis. Vente selon nos conditions générales en vigueur au moment de la livraison.

## LT Duo



## LT Trio

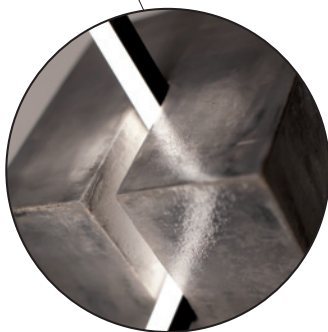


En standard, les LED sont de couleur blanche. Vous pouvez choisir entre du blanc neutre et du blanc chaud. Veuillez aussi nous préciser, lors de votre commande, si vous souhaitez un cadre blanc ou noir.

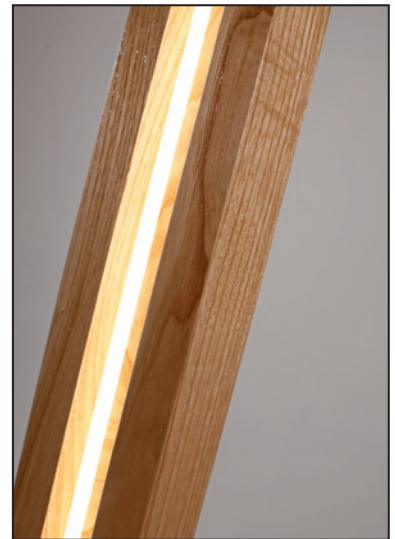
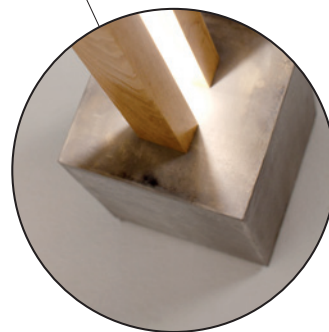
Modèle	Référence	Lumens	Puissance absorbée watt	Largeur mm	Hauteur mm	Profondeur mm	Poids kg	Prix CHF hors TVA	Prix CHF incl. TVA
LT Duo	LT DUO 152-67	4800	0 à 75	420	1040	127	8.40	2'398.15	2'590.00
LT Trio	LT TRIO 152-104	7500	0 à 120	420	1040	127	11.60	2'768.52	2'990.00
En option	LT RGB	LED en couleurs RGB						185.19	200.00
Extension de garantie SCDI	GARANTIE 4	La garantie passe de 2 à 4 années (pièces et main-d'œuvre)						10% du prix catalogue	

TVA : 8%. Tarif public indicatif non contractuel. En raison de l'évolution de la technique, sont réservées les possibilités de modifier le matériel et les prix, sans préavis. Vente selon nos conditions générales en vigueur au moment de la livraison.

## LT Miré



## LT Lubois



Ces deux modèles sur pied ne nécessitent aucune installation.  
Il suffit de les raccorder à n'importe quelle fiche électrique. Nous attirons votre attention sur la hauteur de ces luminaires.

Modèle	Référence	Lumens	Puissance absorbée watt	Largeur mm	Hauteur mm	Profondeur mm	Poids kg	Prix CHF hors TVA	Prix CHF incl. TVA
LT Miré	LT MIRE 230	3800	0 à 60	290	2300	170	14.2	1'750.00	1'890.00
LT Lubois	LT LUB 260	3300	0 à 60	280	2580	210	22.0	2'120.37	2'290.00
Extension de garantie SCDI	GARANTIE 4	La garantie passe de 2 à 4 années (pièces et main-d'œuvre)						10% du prix catalogue	

TVA : 8%. Tarif public indicatif non contractuel. En raison de l'évolution de la technique, sont réservées les possibilités de modifier le matériel et les prix, sans préavis.  
Vente selon nos conditions générales en vigueur au moment de la livraison.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SCDI SÀRL ET SCDI SOLAR SA

**Avis important: le client est expressément rendu attentif aux spécificités particulières des articles 18 à 21.**

### Commandes et prix

1. Toutes les commandes sont fermes et soumises aux conditions générales actuelles. Elles engagent l'acheteur et également son mandataire si celui-ci a signé la commande. Les prix s'entendent TVA comprise, sans déduction quelconque, matériel pris chez le vendeur, au siège de la société ou à l'un de ses entrepôts. L'envoi de tarifs ne constitue pas une offre ferme, les prix pouvant être modifiés.

Le retour de marchandises (produits standards simples) sans faute du vendeur, est à charge de l'acheteur, et doit être préalablement accepté par le vendeur. Il entraînera une facturation pour la remise en stock ou remise en état, y compris pour l'emballage d'origine. Le montant de ces frais sera au minimum de 20% de la valeur facturée et sera fixé après retour et constat de l'état de la marchandise.

Les marchandises réalisées sur mesure (p. ex. radiateurs décoratifs), ou ayant nécessité une étude (ventilation, aspiration centrale, solaire,...) ou relatives à des projets importants (> 30'000 CHF) ne peuvent pas être retournées.

### Livraisons, frais et transport

2. Tous les frais accessoires, en particulier frais de transport et d'emballage, sont à la charge de l'acheteur, à moins que le contraire n'ait été expressément prévu dans le contrat. La marchandise doit être contrôlée dès réception, par le destinataire. Les éventuels dégâts survenus pendant le transport, si celui-ci est organisé par le vendeur, doivent être annoncés par écrit dans les trois jours, faute de quoi ils ne seront pas couverts.

### Conditions de paiement et prix

3. L'acheteur s'engage à payer le prix fixé et à la date prévue. Toute disposition contraire n'est valable que si elle est convenue par écrit. Les escomptes induits déduits seront refacturés.
4. Si l'acheteur n'observe pas les conditions de paiement prévues, il devra des intérêts moratoires au taux de 6% l'an.
5. L'acheteur n'est pas autorisé à suspendre ou à réduire les paiements pour cause de réclamation quelconque ou de prétentions non reconnues par le vendeur. SCDI se réserve le droit de modifier sans préavis les listes de prix publics.

### Délai de livraison

6. Les délais de livraison ont un caractère indicatif. Le vendeur s'engage, dans la mesure du possible, à livrer le matériel à la date prévue.
7. L'acheteur s'engage à prendre livraison du matériel dès que le vendeur lui aura indiqué sa disponibilité.
8. Le vendeur est autorisé à retarder le délai de livraison convenu :
  - lorsque d'anciennes factures sont encore en souffrance
  - en cas de circonstances de tout genre, sans qu'il y ait faute de la part du vendeur, se présentant chez lui ou chez ses fournisseurs, soit par exemple, guerre, révolution, grève, boycottage, incendies, inondations, retard de production de l'usine, etc.
9. Un retard de livraison qui ne dépasse pas 6 mois ne donne à l'acheteur ni le droit de résilier sa commande, ni celui de réclamer une indemnité pour le dommage direct ou indirect causé par le retard. L'annulation du contrat après ce délai se fera par écrit.

### Garantie

10. Le vendeur garantit le parfait état du matériel, à partir de sa date de livraison. Toute réclamation doit être faite par écrit, dans les huit jours. En cas de défectuosité, le produit doit être ramené, franco de port, au siège du vendeur ou de ses agences, pour un examen technique en vue de la détermination de la garantie. Si les dimensions de l'objet ou son mode d'installation ne permettent pas cet envoi, le vendeur se réserve la possibilité de le faire examiner sur le lieu de l'installation, limité au territoire suisse, par son service technique ou par un mandataire de son choix.
11. La durée de garantie générale est de 2 ans, sauf mention d'une durée différente inscrite dans le contrat (facture). Les garanties supplémentaires des fabricants n'engagent pas SCDI.

La garantie s'applique pour des appareils utilisés et installés conformément aux instructions remises avec la marchandise, aux règles de l'art, et aux prescriptions en vigueur. Si un produit vendu présente des défauts de fonctionnement pendant la période de garantie, le vendeur choisira de réparer ou de remplacer le produit défectueux.

La garantie consiste en la fourniture des pièces ou produits reconnus défectueux, au siège de la société ou à l'une de ses succursales. Les pièces ou produits défectueux, couverts par la garantie, doivent être renvoyés au vendeur, franco de port.

12. La garantie du vendeur ne s'étend pas :
  - à l'usure normale due au fonctionnement régulier des appareils,
  - à la détérioration du matériel due à un défaut d'entretien, à des accidents causés par un manque de soins de l'acheteur, à tous les dégâts causés par la négligence lors du montage ou à l'occasion de réparations effectuées par des personnes non habilitées par le vendeur.

13. Lorsque l'acheteur constate un défaut de fabrication ou de fonctionnement, couvert par la garantie du vendeur, il doit en aviser immédiatement le vendeur. Les interventions de réparation ou le remplacement des produits, pendant le délai de garantie, ne prolongent pas la durée initiale de la garantie.

14. La condition exclusive de la garantie du vendeur est que l'acheteur respecte les obligations contractuelles qui lui incombent, notamment l'exécution de ses obligations de paiement.

### Matériel de surveillance, d'alarme

16. Le client reconnaît que SCDI et l'installateur ne peuvent pas être tenus responsables pour des dommages liés au non-fonctionnement de l'appareil, en particulier pour des dommages résultant d'un cambriolage. En outre, le client s'engage à ne pas initier de procédures juridiques à l'encontre de SCDI et de l'installateur en raison d'un cambriolage, d'une effraction ou de tout autre acte malveillant.

### Produits de domotique

17. Le client reconnaît que SCDI et l'installateur ne peuvent pas être tenus responsables pour des dommages liés au non-fonctionnement d'un équipement de domotique (programmation, gestion à distance par téléphone, thermostats, régulation, télécommandes, etc.). En outre, le client s'engage à ne pas initier de procédures juridiques à l'encontre de SCDI et de l'installateur en raison d'un tel non-fonctionnement.

### Installations solaires

18. SCDI fournit du matériel solaire thermique et photovoltaïque. En raison des spécificités cantonales et communales, il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que le matériel peut donner droit à une éventuelle subvention, économie d'impôt ou à tout autre avantage de ce type. SCDI et ses partenaires ne sont pas responsables de l'octroi de subventions, de déductions fiscales ou du prix de rachat de l'électricité (RPC, Swissgrid).
19. Le matériel est garanti 2 années. Les garanties spécifiques annoncées par les fabricants (panneaux solaires, onduleurs, ...) sont de leur responsabilité propre et n'engagent en aucun cas SCDI. En cas de disparition ou de défaillance de ceux-ci, SCDI ne peut être tenue responsable.
20. Si les conditions de paiement ne sont pas mentionnées dans le contrat, un acompte au moment de la commande de 30% est demandé afin de valider la commande. Le solde doit être payé 14 jours avant la livraison. L'acheteur assume la responsabilité du matériel dès la livraison chez lui ou dès l'enlèvement par ses soins. Il s'assure contre le risque de vol ou contre tout autre risque durant le montage.

### Travaux d'installation effectués par des sociétés tierces

21. Le client est rendu attentif au fait que les travaux d'installation restent sous la responsabilité intégrale des sociétés partenaires mandatées, même lorsque SCDI se charge de refacturer leurs prestations. En aucun cas SCDI ne peut être tenue responsable des éventuels litiges avec une société partenaire (prestation, droit du travail, sécurité, ...). Exemple: travaux d'installation d'une centrale solaire ou de radiateurs.

### Non-paiement de l'acheteur

22. En cas de non-paiement par l'acheteur dans le délai prévu par le contrat, le vendeur peut, à son choix, et sans préavis :
  - suspendre les services en cours,
  - réclamer l'exécution du contrat et demander des intérêts moratoires selon l'article 4 ci-dessus,
  - résilier la vente avec effet immédiat et demander des dommages-intérêts résultant de la caducité du contrat.Dans ce dernier cas le vendeur peut retirer le matériel chez l'acheteur, tous les frais de démontage, de transport et de remise à neuf étant à la charge de l'acheteur.

### Réserve de propriété

23. Jusqu'à paiement complet du prix, les appareils vendus restent la propriété du vendeur. Ce dernier sera expressément autorisé à faire inscrire ce contrat au registre des pactes de réserve de propriété au domicile de l'acheteur.

### Reconnaissance de dette

24. La présente convention vaut reconnaissance de dette au sens de la loi (LPDF).

### Droit applicable et Tribunaux compétents

25. Ces conditions remplacent toutes les précédentes et sont valables à partir du 01.01.2012. Le droit suisse est applicable. Les tribunaux compétents seront ceux du domicile du vendeur, à savoir les tribunaux ordinaires du canton de Fribourg. L'acheteur déclare expressément consentir à cette prorogation de for. Le recours au Tribunal fédéral est réservé.

jan 2015/942

